



## Comité Social d'Administration Local du 22 février 2024

### Déclaration liminaire de l'Alliance CFTC – CFDT

Monsieur le Président,

Pour ce Comité Social d'Administration Local du 22 février, vous avez prévu un ordre du jour assez conséquent. Vous avez également prévu de ne pas faire de seconde convocation suite à la tenue de ce CSAL. En effet, l'ensemble de vos points est défini pour information, aucun ne sera soumis aux votes des organisations syndicales. Vous en parlerez, nous en discuterons, mais, au final, vous ne tiendrez pas compte de nos opinions, ressentis, idées, propositions. Si l'on peut le comprendre sur un bilan, il est toujours possible d'améliorer l'exercice à venir.

La réflexion sur l'organisation des PCRPs est un sujet capital pour leur avenir. Puisqu'aucune décision n'a encore été prise, aucune orientation n'est prioritaire et aucun scénario ne recueille en l'état actuel des réflexions de préférence, nous patienterons afin d'en savoir un peu plus.

La mise en place du NRP a été un sujet très souvent évoqué au cours des instances précédentes, nous avons réclamé au cours du CSAL 12 mai 2023, un retex des agents, mais à ce jour aucun retour.

Après avoir fermé les trésoreries pour organiser des SGC où le travail est maintenant cloisonné, la DG a décidé de s'attaquer au SIP de demain, aujourd'hui... Elle va prôner la polyvalence et la polycompétence au détriment de l'expertise.

Savoir toucher un peu à tout mais pas en profondeur, pour accueillir l'utilisateur vers des démarches dématérialisées. Décloisonner l'assiette et le recouvrement vers un interlocuteur fiscal unique, le principe s'entend, mais l'offre de formation doit être adaptée et ce avant la prochaine campagne déclarative, est-ce réalisable ?

Le dialogue social, ce n'est pas juste fournir une masse de documents aux syndicats. Informer, c'est bien, discuter et organiser avec les représentants du personnel, c'est mieux. En ne soumettant aucun vote, vous mettez totalement fin au dialogue social, pour le remplacer par un monologue administratif.

Monsieur le Président, nous vous remercions pour votre écoute.

**Les représentant(e)s CFTC-CFDT en C S A L :**

**Frédérique Monchy**, Titulaire, S I P de Lens

**David Kaczmarek**, Suppléant , E D R

**Yann Plouviez**, expert, P N C D de Béthune